



Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2010

Membres élus présents:

- Jean-Christophe BINARD
- Emmanuel BOCHEREAU
- Rémi BOSCHER
- Laure DUFOURG
- Jean-Baptiste GALERME
- Rozenn HASCOET
- Richard LELOUTRE
- Olivier LUMINEAU

Amapiens présents:

-

Invités:

-

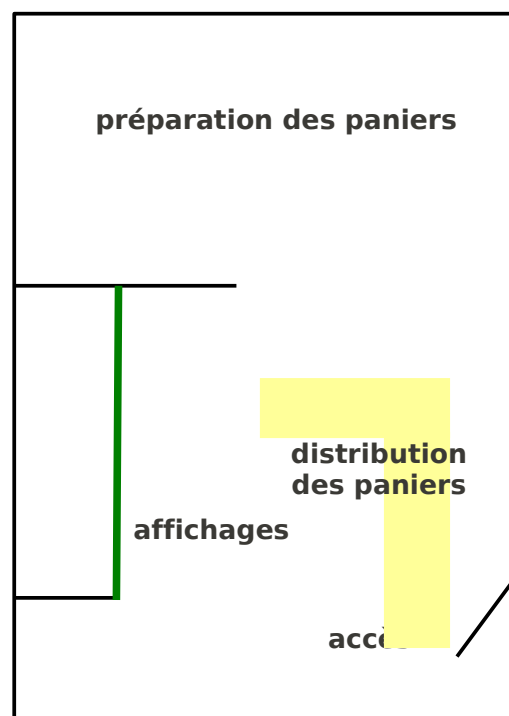
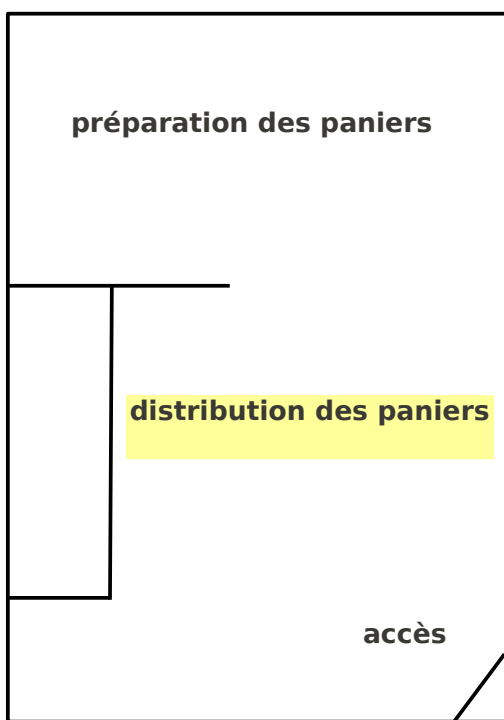
Membres élus excusés:

- Olivier CLISSON
- Timothée DUPONT
- David JANNETEAU
- Etienne MELEARD

Prochain CA le 24 mars 2010 à 20h au Cercle Paul Bert

• **Organisation de la distribution:**

L'agencement actuel de la salle ne permet pas de libérer un espace suffisant pour afficher les informations des producteurs, des adhérents et du CA. Une nouvelle organisation sera testée à partir de la prochaine distribution. En plus d'améliorer la lisibilité des panneaux d'affichage, celle-ci devra permettre de favoriser les échanges entre amapiens.



Jean-Christophe et Rozenn se chargent d'acheter le matériel nécessaire à la fabrication des panneaux qui seront fixés à l'étagère. Ils seront au nombre de 3 : adhérents, producteurs/CA, distribution.

Les **3 producteurs** sont sollicités pour **préparer les documents** et informations qu'ils souhaitent diffuser sur leur panneau.

Le CA affichera les documents déjà présentés il y a 3 semaines mais qui n'ont pas été réutilisés depuis ainsi qu'une affichette rappelant le rôle des distributeurs-adhérents (préparer la salle, nettoyage en fin de distribution,...).

Une **check-list** sera dorénavant à disposition du **permanent CA** pour préciser son rôle lors des distributions:

- gérer le planning des distributions (imprimer la liste depuis le site puis la mettre à jour en fin de distribution)
- disposer les panneaux et mettre à jour les informations,
- gérer les nouveaux arrivants (contrat+ chèque+retour vers Laure),

NB: pour permettre de **tenir la liste des adhérents à jour en temps réel et assurer le début de la distribution dès le mardi suivant**, le permanent CA devra transmettre les nouveaux contrats/chèques à Laure le plus rapidement possible en le déposant dans sa boîte aux lettres

- diffuser les informations (flyers, questionnaires,...)
- obtenir des retours des adhérents sur l'organisation et le fonctionnement de l'AMAP.

Action	Suivi par	Prochaine échéance
Préparer les panneaux d'affichage	Rozenn Jean-Christophe	mardi 16 mars
Préparer les documents à afficher	Jean-Baptiste Olivier Timothée	mardi 16 mars et distributions suivantes
Imprimer une affiche <i>Rôle des permanents</i>	Rozenn	mardi 16 mars
Préparer la check-list permanent CA	Rozenn Laure (adresse+plan)	mardi 16 mars

- **Préparation du renouvellement du contrat pain:**

Le renouvellement des contrats se fera le mardi 16 mars pendant la distribution. A cette occasion, un verre sera offert aux adhérents. Comme convenu lors du dernier CA, Olivier C. sera remplacé à la distribution pour lui permettre de signer tranquillement les contrats et d'échanger avec les amapiens. Un coin sera aménagé pour disposer l'apéritif sans gêner la distribution.

Des journalistes viendront sur place, l'objectif est de faire connaître l'association et surtout de communiquer sur la disponibilité de nouveaux paniers (cf. point suivant).

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Acheter la boisson (cidre) et de quoi grignoter	Rozenn Olivier C. (jus de pomme)	16/03/10
Préparer la salle	Jean-Christophe (panneaux) Olivier L., Laure et Rémi (apéro)	Mardi 16 mars <u>17h30</u>

- **Bilan de l'activité de Jean-Baptiste:**

Jean-Baptiste vient de réaliser le bilan comptable de la première année d'activité, celui-ci est bien inférieur à ses prévisions. En effet, l'**objectif initial** était d'atteindre rapidement **80 paniers hebdomadaires**, or la répartition du nombre de paniers par « saison » d'abonnement est la suivante:

saison 1 (avr. à juin 2009): **67 paniers**

saison 2 (juillet à déc. 2009): **55 paniers** dont 48 renouvellements (72%)

saison 3 (janv. à avr. 2010): **52 paniers** dont 33 renouvellements (60%)

Vu le nombre d'adhérents engagés sur la saison 2, Jean-Baptiste n'avait pas la possibilité d'embaucher un salarié saisonnier sans que l'objectif des 80 paniers n'était plus envisageable: il a été décidé de refuser les nouvelles demandes d'adhésion.

Au delà de la difficulté à trouver de nouveaux adhérents, le CA a essayé de comprendre le faible taux de renouvellement des contrats: **50% des adhérent de la saison 1 ne le sont plus au début de la saison 3**. Plusieurs raisons ont été avancées pour comprendre ce faible taux notamment via l'analyse de l'enquête et les retours obtenus par Jean-Christophe.

On retient plusieurs **raisons sans liens avec la production** :

- les déménagements (au moins 5),
- la contrainte du temps de préparation et cuisson des légumes,
- un changement d'AMAP,
- des raisons personnelles.

Certaines motivations relèvent du **fonctionnement de l'AMAP**:

- les vacances d'été ont démotivé ceux qui ne souhaitent pas payer les paniers quand ils ne pouvaient pas les récupérer,
- l'impossibilité de choisir ses légumes,
- les horaires de distribution pas forcément adaptés au rythme familial ou professionnel de certains.

D'autres explications sont **directement en rapport avec la production de Jean-Baptiste**:

- le manque de quantités par rapport au prix du panier,
- l'insatisfaction liée à la quantité et parfois à la qualité de certains légumes (trop mûrs ou abimés en été),
- l'abondance de variétés pas forcément appréciées.

Jean-Baptiste revient sur sa première année de production en présentant des éléments de réponse aux questions soulevées.

La qualité de la terre a posé de grandes difficultés (croissance trop lente et fragilités/maladies). De fait plusieurs variétés n'ont pas pris, ont poussé en trop faible quantité ou se sont rapidement abimés et n'ont pu être distribuées. Tous les semis ayant été prévus pour 80 adhérents, Jean-Baptiste

a pu compenser avec d'autres espèces (pommes de terre, betteraves, topinambours,...) n'entraînant ainsi aucune baisse de quantité mais de fait une moins grande variété.

Sur les conseils d'un expert (ancien maraîcher), Jean-Baptiste devrait parvenir à améliorer la situation en arrosant très régulièrement la terre pour la maintenir humide en permanence. Tout ceci devrait se résorber petit à petit durant les saisons à venir.

Certaines espèces ont poussé particulièrement rapidement ou très irrégulièrement en fonction du climat, leur taille au moment de la récolte est parfois « hors norme » (radis par ex.). Il est parfois difficile de gérer les quantités, d'où le nombre important de salades au printemps. Certains légumes se sont avérés être très fragiles comme la tomate Noire de Crimée qui a fendu et supportait très mal le transport, elle ne sera plus produite. Cet hiver, les salades ont presque toutes péri à cause de diverses pourritures liées au déséquilibre des éléments minéraux dans le sol.

Jean-Baptiste précise qu'il proposait parfois des « bonus » qui viennent en plus du panier, ce sont les herbes, persil, fleurs de capucine,...

• **Perspectives pour la production de Jean-Baptiste en 2010:**

Aujourd'hui les **semis sont déjà réalisés pour 80 paniers**. L'objectif reste d'atteindre rapidement ce nombre d'adhérents. Jean-Baptiste précise cependant qu'il ne pourra peut-être pas fournir 80 paniers dans un laps de temps très court mais que ceci pourra se gérer en échelonnant la livraison des nouveaux paniers sur quelques semaines.

En parallèle, il étudie d'autres débouchés possibles :

- livraison auprès de magasins locaux (St Herblon, Bruz) mais en faibles quantités (quelques kilos),
- partenariat avec une entreprise qui vend des légumes via un site web, les volumes risquent d'être plus importants (en attente de réponse de leur part¹),
- travail avec une autre AMAP sous réserve que la distribution ait lieu le même jour pour concentrer le temps de préparation des paniers ; ceci ne modifierait pas la périodicité des distributions (1/semaine, le mardi) mais Jean-Baptiste ne ferait que déposer les paniers une semaine sur deux, sans en assurer la distribution.

Les moyens à mettre en œuvre par le CA à court terme sont les suivants :

- communiquer auprès des adhérents sur la production de légumes, les difficultés rencontrées et les solutions apportées,
- informer sur les variétés à venir lors de la prochaine saison via le panneau d'affichage producteur (panais, carottes, oignons, rhubarbe, ciboulette, choux rave,...),
- bien informer sur la gestion des congés d'été pour permettre à chacun d'anticiper et de trouver des relais pour bénéficier de leur panier,
- intensifier la communication externe de l'AMAP pour trouver de nouveaux adhérents (via journalistes entre autres),
- solliciter les amapiens pour qu'ils diffusent l'information autour d'eux.

¹ une réponse est arrivée le 13/03 : les volumes qu'il prendrait seront moins importants que ce qui était espéré du fait que l'exploitation est encore en conversion Bio (ils ne prennent chez JB que ce qu'ils ne trouvent pas ailleurs)

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Envoyer un mél à tous les adhérents et informer sur l'augmentation du nombre de paniers disponibles ²	Laure rédige Olivier L. diffuse	Dès que possible
Diffuser l'information via la presse	Jean-Christophe	mardi 16 mars
Distribuer et mettre à disposition des adhérents des flyers	Rozenn transmet Olivier L. et Rémi impriment	mardi 16 mars
Communiquer sur la production des légumes via panneau affichage et site	Jean-Baptiste Olivier L. (site)	Dès que possible

- **Changement du mode de distribution des légumes:**

Le principe retenu à l'origine de l'AMAP qui consiste à proposer des paniers de tailles différentes conduit à ne distribuer certaines espèces produites ou disponibles en plus faible quantité qu'aux moyens et grands paniers. En effet, les paniers sont constitués de la façon suivante:

Petit panier = 5 variétés en hiver / 7 en été
Panier moyen = 7 variétés en hiver / 9 en été
Grand panier = 2 paniers moyens

De ce fait, la majorité des amapiens qui ont choisi un petit panier ne bénéficient pas de certaines variétés.

Pour remédier à ceci, Jean-Baptiste suggère un **autre mode de distribution** qui consiste à ne proposer qu'**une seule taille de panier avec plus de variétés** mais en moindre quantité, chacun pouvant s'engager sur un contrat pour 1, 2 ou plus de paniers. Le prix serait alors dégressif en fonction du nombre de paniers souscrits.

Jean-Baptiste propose de fixer le prix du panier à 11,10 € (prix du petit panier actuellement), le prix serait ensuite dégressif pour les amapiens souscrivant à 2 paniers ou plus. Pour atteindre l'équilibre financier il faudrait alors 90 adhérents, 50 pour un panier simple et 40 pour un double.

Un tel changement nécessite de consulter l'ensemble des adhérents via une enquête en ligne.

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Soumettre un questionnaire aux adhérents en même temps que le mél sur l'augmentation du nb de paniers	Rémi rédige Olivier L. diffuse	Dès que possible

² à faire en même temps que l'enquête sur la modification des paniers